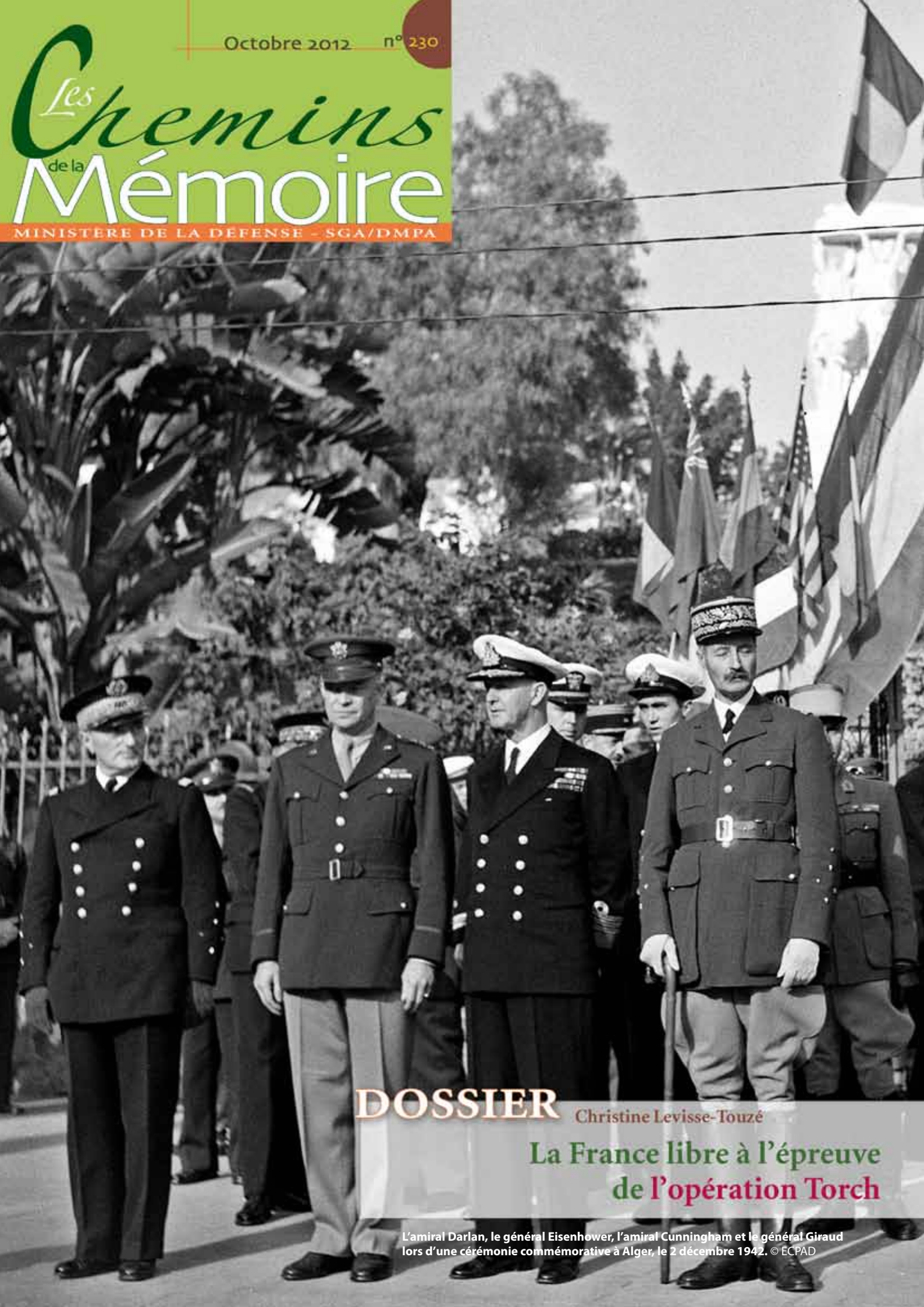


Les Chemins de la Mémoire

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE - SGA/DMPA



DOSSIER

Christine Levisse-Touzé

La France libre à l'épreuve de l'opération Torch

L'amiral Darlan, le général Eisenhower, l'amiral Cunningham et le général Giraud lors d'une cérémonie commémorative à Alger, le 2 décembre 1942. © ECPAD



La construction de la croix de Lorraine.
© Mémorial Charles de Gaulle

La croix de Lorraine, un symbole pour l'histoire

Jusqu'au 30 décembre, le Mémorial Charles de Gaulle, à Colombey-les-Deux-Églises, présente une exposition inédite qui retrace l'histoire de la croix de Lorraine, de ses origines à la réalisation de l'édifice, il y a quarante ans. Elle permet de comprendre comment ce symbole de ralliement à la France libre demeure aujourd'hui attaché au général de Gaulle dans la mémoire collective.

Haute de 44 mètres, habillée de granit rose et de bronze, la croix de Lorraine s'élève sur la colline de Colombey depuis 1972. Associée à la personne du général de Gaulle, la croix de Lorraine appartient en premier lieu à la mémoire de l'histoire de France, celle de la France libre et de la Résistance.

L'exposition présentée au Mémorial revient sur l'histoire d'un symbole vieux de 2 000 ans, qui trouve ses origines au Golgotha, à Jérusalem, où Jésus fut crucifié. C'est à l'issue de la sixième croisade au XIII^e siècle, que le seigneur angevin Jean d'Alluye reçoit de l'évêque Thomas de Crète, un morceau de la Vraie Croix du Christ, sculpté en forme de croix à double traverse. Offerte à l'abbaye cistercienne de la Boissière en Anjou, cette croix fait l'objet d'un véritable culte. René II, duc d'Anjou et de Lorraine, manifeste une grande dévotion pour la Sainte Croix : il la donne pour emblème à son duché de Lorraine et à sa capitale, Nancy, dès 1477.

Près de cinq siècles plus tard, lorsque le colonel de Gaulle prend le commandement du 507^e régiment de chars de combat de Metz en 1937, il insère cette croix de Lorraine dans l'insigne qu'il crée pour son régiment. Le lien entre l'homme et cette croix est désormais établi. En 1940, pour le chef de la France libre se pose très vite la question d'identifier au mieux les moyens et les forces des Français libres afin de les distinguer de ceux de Vichy. Ainsi, le 1^{er} juillet 1940, à Londres, sur proposition du vice-amiral Muselier et en présence du capitaine de

corvette d'Argenlieu, la croix de Lorraine est adoptée comme emblème de la France libre. Quel nom plus évocateur pour une France résistante que celui de la Lorraine, terre de Jeanne d'Arc, qui a tant lutté au cours de son histoire pour son indépendance ! Ce signe si facile à tracer sur les murs ou à reproduire dans les journaux clandestins s'oppose à la croix gammée de l'occupant nazi. Le 16 novembre 1940, le général de Gaulle signe à Brazzaville, capitale de la France libre naissante, l'ordonnance n° 7 qui crée l'Ordre de la Libération : l'insigne de l'Ordre est la croix de la Libération, composée d'un écu de bronze rectangulaire portant un glaive surchargé d'une croix de Lorraine et d'un ruban de couleurs noir et vert, mêlant à la fois le deuil et l'espérance, reflet de l'état de la France en 1940.

Le choix de ce symbole est le bon : il rassemble l'ensemble de la Résis-



Graffiti associant la lettre V à la croix de Lorraine.
© Mémorial Charles de Gaulle

tance, aussi bien de l'extérieur que de l'intérieur. Jusqu'à la Libération, la croix de Lorraine porte, à Londres, dans l'Empire et en France, la promesse de recouvrer une pleine et entière souveraineté nationale. Après la Seconde Guerre mondiale, devenue symbole du gaullisme politique, la croix de Lorraine continue de fédérer autour de De Gaulle celles et ceux qui soutiennent ses idées et sa politique. Elle ne le quitte plus. En 1947, les adhérents du Rassemblement du peuple français (RPF) se regroupent derrière l'insigne à croix de Lorraine rouge tréflée, cernée de blanc. La référence au 18 juin 1940 est alors un des éléments fondateurs de la légitimité du RPF, ce dernier reprenant la thématique de la mobilisation des Français pour un nouveau combat, tandis que l'omniprésence de la croix de Lorraine, face à l'adversaire communiste, établit la continuité entre la situation de 1940 et l'ère nouvelle qui s'ouvre en 1947. Quand il accède à la présidence de la République, Charles de Gaulle n'abandonne pas la croix de Lorraine : placée au cœur d'un drapeau tricolore qui pavoise la voiture présidentielle, elle est aussi présente sur le petit tampon qu'il s'est fait fabriquer en guise de signature pour son courrier officiel.

L'idée d'une croix de Lorraine monumentale à Colombey-les-Deux-Églises a été avancée en 1954 par le général lui-même : alors qu'il reçoit, chez lui, le journaliste Jean Farran à l'occasion de la sortie du



Insigne de la France libre.

premier tome de ses *Mémoires de guerre*, le Général évoque depuis le parc de La Boisserie la construction, après sa mort, d'une immense croix de Lorraine que l'« on verra de partout ». En 1971, quelques mois après la mort du Général, un comité national du mémorial du général de Gaulle réuni sous le haut-patronage du président de la République, Georges Pompidou, organise la souscription nationale et internationale pour financer les travaux et lance le concours des architectes. La mission du comité est d'élever sur la colline « une grande croix de Lorraine qui rappellera à jamais le souvenir de celui qui a redonné à la France son honneur et son indépendance. » Les contributions qui affluent, non seulement de France mais du monde entier, témoignent d'un véritable engouement populaire pour ce monument édifié en l'honneur de l'Homme du 18 juin. Yvonne de Gaulle, la veuve du général, joue un rôle prépondérant dans l'organisation du projet. Gardienne du temple, omniprésente mais discrète, elle veille à la sobriété du projet retenu, décide de la date d'inauguration et de l'orientation de la croix de Lorraine.

Les travaux commencent en mars 1972 et vont être, jusqu'à l'inauguration le 18 juin, une perpétuelle course contre la montre. Plus de 300 personnes œuvrent sur le chantier pendant à peine quatre mois. Michel Mosser, un des deux architectes du projet lauréat témoigne du défi technique à relever : lui-même ré-



Commemoration du 70^e anniversaire de l'appel du 18 juin, Hôtel national des Invalides. © Jacques Robert

sistant pendant la Seconde Guerre mondiale, est l'une des dernières mémoires vivantes de cette épopée lancée au service d'un idéal. L'inauguration de la croix de Lorraine a lieu les 17 et 18 juin 1972. Trois temps forts marquent cet événement, que madame de Gaulle souhaite « patriotique ». D'abord le 17 juin, à Paris, deux petits-enfants de Compagnons de la Libération prélèvent la flamme éternelle au pied de l'Arc de Triomphe ; cette dernière arrive le soir à Colombey et alimente un foyer placé devant le monument aux morts. Puis, une veillée du souvenir rassemble, autour des membres de la famille de Gaulle, les porte-drapeaux des anciens combattants ainsi qu'une foule d'anonymes. Et le lendemain, c'est le président de la République Georges Pompidou qui inaugure officiellement le monument, entouré de la famille de Gaulle, des habitants de Colombey, des compagnons de l'Ordre de la Libération et des architectes. Présentée dans l'exposition, une archive audio-visuelle permet de revoir le président

Pompidou lire un discours à la fois solennel et poignant sur le parcours exceptionnel du « plus illustre des Français » : le ton grave qu'il emploie alors restitue l'immense émotion, palpable ce jour-là.

Pour la première fois, des objets et des documents de grande qualité, jamais présentés au public, sont réunis dans cette exposition. Les planches originales du concours d'architectes pour la construction de la croix sont exposées. Elles montrent les douze projets envisagés à l'époque, qui pour certains oscillent entre croix pharaonique ou architecture stalinienne. Parmi les pièces maîtresses de l'exposition, le public peut découvrir le collier de grand-maître de l'Ordre de la Libération, porté par le général de Gaulle pour sa photo officielle de président de la République, qui a été prêté par le musée de l'Ordre de la Libération. Des documents d'archives inédits attirent aussi l'attention du visiteur : notamment des courriers officiels que de Gaulle, président de la République, visait au moyen d'un tampon à croix de Lorraine. Autant d'éléments qui témoignent de l'importance de ce symbole, intrinsèquement lié à l'histoire du général de Gaulle. ■

Céline Anché-Toti

Responsable pédagogique
au Mémorial



La croix de Lorraine illuminée. © Philippe Broman, 2010.

L'exposition « Un symbole pour l'histoire, 40^e anniversaire de la Croix de Lorraine » est présentée jusqu'au 30 décembre 2012, Mémorial Charles de Gaulle à Colombey-les-Deux-Églises.

Tél. 03 25 30 90 80

www.memorial-charlesdegaulle.fr



« Aux étudiants résistants », monument de Watkin, jardin du Luxembourg, Paris. © photo Cyril Caudron

Lycée Buffon : des lycéens en résistance

Cinq élèves du lycée Buffon, qui participèrent à la manifestation du 11 novembre 1940, multiplient les actes de rébellion contre l'occupant. Arrêtés tour à tour, ils sont fusillés par les Allemands le 8 février 1943.

Le plus jeune, 15 ans à peine, en octobre 1940, s'appelle Pierre Benoit. Le plus âgé, Jacques Baudry, qui prépare Polytechnique, a 18 ans. Enfin, il y a Pierre Grelot, 17 ans, élève de première, Lucien Legros, 16 ans, qui se passionne pour la peinture et la poésie, Jean Arthus, 15 ans lui aussi. Ces jeunes lycéens vont faire preuve d'une conscience politique hors du commun pour leur âge et s'engager dans un combat qui va les mener au sacrifice ultime. Leur engagement est favorisé par un certain nombre de professeurs du lycée Buffon, qui, en cette rentrée du 1^{er} octobre 1940, refusent la mainmise de l'idéologie de Vichy sur l'institution scolaire. Parmi eux, Raymond Burgard édite un journal clandestin intitulé « Valmy », en référence à la célèbre bataille. Il fustige les « Boches » et proclame : « *Nous avons un seul ennemi : l'envahisseur* ». Dans un des numéros, il appelle à « *secouer les chaînes, à ne pas être un peuple de chiens couchants léchant les bottes prussiennes* ». Son influence est certaine sur les jeunes du lycée Buffon, qui sont nombreux à rejoindre la manifestation ce 11 novembre à l'Arc de Triomphe, laquelle rassemble des lycéens et des étudiants de toutes origines politiques, des nationalistes aux communistes. Une action saluée par le général de Gaulle et à laquelle participent Pierre Benoit, Jacques Baudry, Pierre Grelot, Lucien Legros et Jean Arthus. Ensemble, ils bravent la police française et les soldats al-

lemands qui arrêtent plus de 100 manifestants, dont une dizaine en provenance du lycée Buffon. Le groupe des cinq récidive le 11 mai 1941 en se rassemblant, avec d'autres dont Raymond Burgard, devant la statue de Jeanne d'Arc dont le symbole transcende les clivages politiques et religieux. Tout au long de cette période, Benoit, Baudry, Grelot, Legros, Arthus se rencontrent, impriment et distribuent des tracts qui appellent à l'action violente contre les Allemands. Adhérant aux Francs-tireurs et partisans (FTP) durant l'hiver 1941, ils rassemblent des armes. Quand leur professeur est arrêté, ils organisent une manifestation de protestation le 16 avril 1942 dans le lycée Buffon. Ils chantent *La Marseillaise* et appellent à « libérer Burgard » (1), provoquant l'intervention de la police. Les cinq lycéens, s'étant enfui à temps, échappent à l'arrestation. Recherchés, Benoit et Legros sont fichés comme « très dangereux » ; ils entrent dans la clandestinité. Ils radicalisent leur action et commettent un attentat sur le quai Malaquais contre un officier de la Luftwaffe qu'ils abattent en plein jour. Ils lancent aussi des grenades contre une péniche où est organisée une réception à laquelle participent des soldats allemands. Les 3 et 4 juin, Legros, Arthus, Baudry et Grelot sont arrêtés par la police française. Le 17, ils sont condamnés aux travaux forcés à perpétuité. Pierre Benoit, qui échappe à l'arrestation, est condamné à mort par contumace. De Fontainebleau, il organise des sabotages de voies

ferrées et d'aérodromes. Blessé au genou au cours d'une opération, recherché dans toute la France, il se cache dans les égouts et parvient à rentrer à pied à Paris. Mais le 22 août, Benoit est arrêté par la police française qui le livre à la Gestapo. Après un nouveau procès en octobre, ils sont tous condamnés à mort par un tribunal de la Luftwaffe. Au président qui les interroge, ils répliquent qu'ils sont fiers de mourir pour leur pays. Ils passent les quatre derniers mois de leur vie à la prison de Fresnes. Baudry et Legros font deux tentatives d'évasion et sont mis au fer. Le 8 février 1943, ils sont réveillés à l'aube et emmenés au champ de tir d'Issy-les-Moulineaux où ils sont fusillés, puis inhumés anonymement au cimetière d'Ivry. Le matin même, Pierre Grelot avait écrit à ses parents : « *Tout est fini maintenant. Je vais être fusillé à 11 heures. Pauvres parents chéris, sachez que ma dernière pensée sera pour vous ! Je saurai mourir en Français* ». À la Libération, les « cinq » sont cités à l'ordre de la nation et décorés à titre posthume de la Légion d'honneur, de la croix de guerre avec palmes et de la médaille de la Résistance. En 1952, leurs corps sont incinérés et l'urne contenant leurs cendres est déposée dans la crypte de la chapelle de la Sorbonne. Chaque année, devant la statue du jardin du Luxembourg, une cérémonie est organisée à la mémoire des étudiants et lycéens résistants morts pour la France. ■

(1) Condamné à mort, il est guillotiné à la prison de Cologne le 15 juin 1944.

Jean-François Muracciole

Professeur à l'Université Montpellier-III et historien, Jean-François Muracciole a dirigé, avec François Broche et Georges Caïtucoli, le *Dictionnaire de la France libre*, paru en 2010. Il évoque les enjeux de l'opération Torch du point de vue de la France libre.

Quelles étaient les finalités de l'opération Torch ?

L'opération Torch, dont le principe est décidé en août 1942, est imposée par les Britanniques contre le projet américain de débarquement en Europe et contre l'exigence de Staline de l'ouverture d'un « second front » pour soulager l'Armée rouge. Elle s'inscrit, au même titre que le bombardement aérien de l'Allemagne, dans une stratégie de type périphérique et indirect. Persuadés que la Wehrmacht est invincible dans l'immédiat, les Britanniques visent à affaiblir le Reich en le coupant de ses arrières et en le chassant d'Afrique. Associée à la poussée de la 8^e armée de Montgomery en Égypte, Torch doit conduire à la capitulation du Reich en Afrique du Nord. L'opération vise également à ramener dans la guerre l'armée d'Afrique de Vichy (environ 130 000 hommes, mais dépourvus de matériel moderne), accessoirement la flotte de Toulon. Enfin, elle vise à renforcer la position de l'empire britannique en Méditerranée, ce qui demeure l'un des objectifs de Churchill tout au long de la guerre.

Cette opération était-elle indispensable pour libérer l'Europe ?

En aucun cas. Elle peut, dans l'hypothèse la plus favorable, affaiblir le Reich et amputer l'Italie de ses dernières possessions africaines. Mais les chiffres sont là : l'Afrika Korps de Rommel ne rassemble que 3 divisions en Afrique alors qu'au même moment la Wehrmacht en aligne près de 180 sur le front de l'Est (230 avec celles

de ses alliés italien, roumain, hongrois...) et une cinquantaine en Europe occupée. Torch renvoie à une ancestrale vision britannique de la guerre : un choc frontal avec la Wehrmacht étant jugé suicidaire et l'armée américaine manquant d'expérience, la seule possibilité pour vaincre l'Allemagne réside dans la conjugaison de trois éléments : des opérations périphériques de harcèlement ; l'immobilisation du gros des forces allemandes par les Russes et un colossal effort aérien censé être décisif. L'histoire a montré que cette opération, comme l'année suivante le débarquement en Italie, était une impasse et que les Alliés n'ont pu faire l'économie du choc frontal avec l'armée allemande. L'Europe a été libérée par le rouleau compresseur russe et l'offensive lancée en Normandie en juin 1944.

Quel rôle joua la France libre dans cette action d'envergure ?

Aucun. Cette abstention est la conséquence du *veto* imposé par les Américains et s'explique par l'hostilité de la Maison Blanche à de Gaulle mais aussi par la méfiance qu'inspire la France libre aux dirigeants américains. Mais l'écartement de la France libre résulte avant tout de la volonté de susciter le ralliement de l'armée d'Afrique dont l'écrasante majorité des cadres demeurent sinon pétainistes, du moins hostiles à de Gaulle. Dans ces conditions, la France libre est tenue dans la totale ignorance du projet, de Gaulle apprend le débarquement le jour même et aucune unité des Forces françaises libres ne participe aux opérations.

Quelles en furent les conséquences pour la France libre ?

La disparition de la France libre aurait pu être une conséquence de l'opération Torch. En effet, sitôt la victoire acquise, les Américains s'empressent de traiter avec l'amiral Darlan, présent fortuitement en Algérie. Les accords Darlan-Clark, le 22 novembre 1942, tout en établissant un statut d'occupation américaine en AFN, offrent le pouvoir à Darlan qui se fait fort de rallier l'armée d'Afrique (immédiatement engagée dans la dure campagne de Tunisie). L'assassinat de Darlan (24 décembre 1942) conduit à l'avènement du général Giraud qui dispose alors de tous les atouts : prestige personnel, soutien total des Américains, absence de compromission avec Vichy, force militaire (130 000 hommes et la promesse du réarmement américain contre 20 000 à peine pour les FFL), hostilité croissante des Britanniques à de Gaulle. La conférence d'Anfa en janvier 1943 voit les Alliés offrir pratiquement le pouvoir à Giraud. Comment de Gaulle parvient-il à retourner une situation aussi désespérée ? Il le doit, outre à son génie personnel, à l'absence de sens politique de Giraud, à l'héritage de trois ans de lutte qui lui assure le soutien de la population française et à l'extraordinaire dévouement de Jean Moulin qui, en parvenant à fonder le CNR, en mai 1943, lui apporte la légitimation de la Résistance intérieure. ■

Dictionnaire de la France libre, sous la direction de François Broche, Georges Caïtucoli et Jean-François Muracciole, éd. Robert Laffont, 2010.





© photo Christine Rodi

Mémorial de la Shoah, Drancy.

Le Mémorial de la Shoah à Drancy

Construit face à la cité de la Muette où était établi l'ancien camp d'internement, le mémorial de la Shoah à Drancy, inauguré en septembre, se veut un lieu spécifique de transmission et d'éducation à destination du grand public et du public scolaire. Sa vocation : présenter l'histoire du camp de Drancy et le rôle central qu'il joua dans l'exclusion et la déportation des Juifs de France.

Soixante-dix ans après le départ des premiers convois des Juifs de France vers les camps d'extermination nazis, un mémorial de la Shoah a été inauguré par le président de la République, le 21 septembre dernier, à Drancy, face à la cité de la Muette, transformée en camp d'internement entre 1941 et 1944, d'où furent déportées environ 63 000 personnes.

Habitat collectif ambitieux et novateur construit dans les années trente mais jamais achevé, la cité de la Muette, réquisitionnée par la Wehrmacht dès 1940, devient, en août 1941, un camp d'internement et de représailles, puis entre mars 1942 et août 1944, le camp de regroupement des Juifs en vue de leur déportation vers les camps d'extermination. Au total, ce sont entre 70 000 et 80 000 personnes qui y sont internées. Le camp est administré par le préfet de police mais toutes les décisions relèvent des nazis. Le dernier convoi part de Drancy le 17 août 1944. Après la Libération, le camp est utilisé pour la détention des personnes suspectées de collaboration. Dès 1946, de grandes commémorations, initiées par d'anciens rescapés d'Auschwitz-Birkenau, ont lieu sur place. Et à partir de 1948, arrivent les premiers locataires, personne n'étant choqué alors de voir des habitants occuper les lieux. Des années 1950 aux années 1980 commence le lent travail d'intégration de la Shoah à la mémoire nationale. Ce n'est qu'en 1976 qu'un monument commémoratif, réalisé par Shlomo Selinger, ancien déporté, est érigé à l'entrée de la Cité. D'autres associations interviennent par ailleurs pour sauvegar-

der la mémoire du lieu. Un wagon, semblable à ceux qui transportaient les déportés, est installé à proximité du monument, en 1988, afin d'y présenter une exposition retraçant l'histoire du camp. Depuis cette date, les deux associations présentes sur le site accueillent régulièrement collégiens et lycéens, notamment lors de rencontres avec d'anciens internés. En 2001, la Cité est classée parmi les sites et monuments protégés.

Réalisé à l'initiative et grâce au soutien de la Fondation pour la mémoire de la Shoah, le mémorial a été conçu par l'architecte suisse Roger Diener dans un style résolument sobre. Le bâtiment, construit sur un terrain cédé gracieusement par la ville de Drancy, est respectueux du site : il s'insère dans l'environnement urbain et offre au visiteur, par de vastes baies vitrées, une vue panoramique sur la cité de la Muette. La façade transparente laisse découvrir l'organisation interne de l'ouvrage qui est conçue comme une « mémoire composée ». En effet, l'édifice ne fait aucune référence au génocide, c'est sa fonction – le lieu où s'accomplit le travail de mémoire par la recherche historique et la documentation des faits, la transmission de la parole et la médiation muséographique – et sa proximité immédiate avec l'emplacement de l'ancien camp, qui confèrent au bâtiment sa force signifiante. D'une surface totale de 2 500 m², les espaces s'articulent sur 5 niveaux : une salle de conférence au sous-sol, un espace d'accueil au rez-de-chaussée, un centre de documentation avec une large sélection d'ouvrages, de films

et d'archives numérisés, consultables sur des bornes multimédia, au premier étage ; des salles pédagogiques modulables pour l'accueil des groupes scolaires au deuxième, et une exposition permanente installée au dernier étage. Celle-ci retrace l'histoire du camp de Drancy, la vie des personnes internées et l'organisation des déportations depuis le camp, de 1941 à 1944. L'exposition s'ouvre sur un espace elliptique, avec d'un côté, une chronologie du camp accompagnée d'une frise replaçant les événements dans leur contexte, de l'autre côté, neuf documentaires, réalisés par Patrick Rotman, qui relatent la vie dans le camp. Plus loin, une table interactive permet, à partir d'une carte des départements, de visualiser le parcours de personnes internées et d'accéder, à travers des documents d'archives et des photos, à leur destin individuel. Par ailleurs, une maquette du camp présente la topographie des lieux et différents supports expliquent le quotidien des internés, les départs des convois vers la déportation et permettent de saisir le rôle central joué par le camp de Drancy dans ce processus. Le Mémorial propose également un programme dédié aux scolaires : visites guidées (visites-rencontre avec un témoin, visites thématiques), ateliers pédagogiques construits notamment autour d'actualités cinématographiques, et parcours de mémoire avec une visite des camps annexes de Drancy. ■

Mémorial de la Shoah, Drancy

110-112 avenue Jean-Jaurès

Tél. 01 42 77 44 72

www.memorialdelashoah.org

Activités pédagogiques : 01 53 01 18 01
education@memorialdelashoah.org



Le général Eisenhower et l'amiral Cunningham étudient les plans du débarquement.
© SHD

La France libre à l'épreuve de l'opération Torch

Si le débarquement anglo-américain en Afrique du Nord, le 8 novembre 1942, est un succès sur le plan militaire, notamment grâce à l'action des résistants, c'est par ailleurs une épreuve politique pour le général de Gaulle auquel les Américains ont préféré le général Giraud, favorable à Vichy.



Troupes américaines et anglaises devant Alger, 9 novembre 1942.
© Imperial War Museum, diff. Documentation française

Le débarquement des forces anglaises et américaines au Maroc et en Algérie – nom de code Torch – le 8 novembre 1942, est un tournant majeur de la guerre en Europe. Conçu par les Alliés pour reprendre l'initiative à l'ouest après une longue période de succès des puissances de l'Axe et pour ouvrir le second front réclamé par Staline, le principe de l'opération est adopté entre Américains et Anglais le 24 juillet 1942 et le généralissime Eisenhower est désigné, le 14 août, pour le mettre en œuvre. L'objectif est de desserrer l'étau de la Wehrmacht sur l'Armée rouge en fixant Allemands et Italiens sur un autre théâtre d'opérations.

Préparé très rapidement, le débarquement est conditionné par l'action des résistants qui doit empêcher les autorités d'Afrique du Nord, fidèles au gouvernement de Vichy, de faire tirer sur les troupes alliées. En effet, l'armée française d'Afrique doit défendre le territoire contre quiconque, c'est-à-dire contre toute attaque suivant la doctrine de défense imposée par le général Weygand et reprise par le général Juin. Il faut donc éviter les combats contre les Alliés. De son côté, le général de Gaulle a été tenu à l'écart de l'opération, tant les préventions de Roosevelt sont grandes à son égard. Il faut aussi éviter l'anglophobie latente qui sévit dans l'armée d'Afrique depuis l'affaire de Mers-el-Kébir (3 juillet 1940) et le rapatriement d'unités ayant combattu en Syrie contre

les forces anglo-gaullistes. En outre, l'amiral Darlan, bien qu'évincé du pouvoir, demeure le commandant en chef de toutes les forces armées françaises, y compris d'Afrique du Nord, lesquelles sont placées sous le commandement du général Juin. C'est dans ce contexte complexe et très conflictuel que l'on doit appréhender le rôle des résistants dans le débarquement. Bien qu'ils soient très minoritaires en Afrique du Nord, les Américains misent sur leur action pour neutraliser les autorités de Vichy. Ils sont aidés par Robert Murphy que le président Roosevelt a envoyé comme conseiller spécial dès la fin 1940.

Le groupe le plus structuré de la résistance, désigné à tort comme le « groupe des Cinq » en 1945, est formé dès la fin 1940. L'ambition initiale de ces patriotes qui refusent l'armistice est « d'aider l'Amérique le jour où elle viendrait nous aider » (José Aboulker). Né de la réunion de plusieurs mouvances, ce groupe, qui compte de nombreux Juifs, rassemble des civils et des militaires de toutes convictions : gaullistes, partisans de la Révolution nationale, monarchistes. Un groupe s'est formé à Oran, à l'été 1940, autour de l'industriel Roger Carcassonne (mécène du groupe) et de son frère. À Alger, Henri Aboulker, éminent professeur de médecine, respecté de toutes les communautés, et son fils José, étudiant en médecine, antifasciste et gaulliste, sont à l'origine de l'autre groupe. Henri d'Astier de la Vigerie, monarchiste, affecté au 2^e bureau de l'état-major d'Oran, frère d'Emmanuel, chef du mouvement de résistance Libération-Sud, ►►



Tract américain distribué lors de l'opération Torch, novembre 1942. (Recto et verso)
© coll. Musée du général Leclerc-musée Jean Moulin, ville de Paris





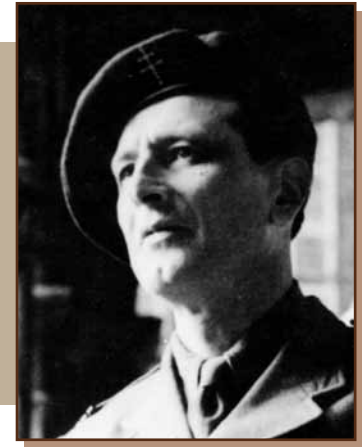
© Coll. José Aboulker

José Aboulker



© Musée de l'Ordre de la Libération

Roger Carcassonne



© Musée de l'Ordre de la Libération

Henri d'Astier de La Vigerie

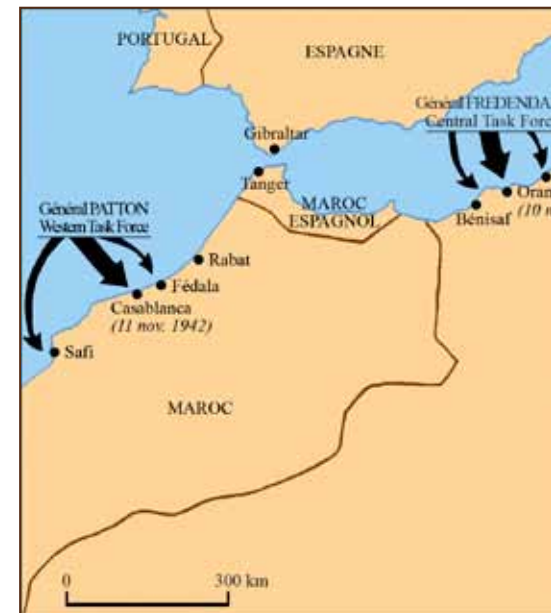
et de François, général engagé dans le Forces aériennes françaises libres, les rejoint. Le contact est établi avec Jacques Lemaigre-Dubreuil, directeur des huileries Lesieur. Aux civils s'adjoignent des militaires : le colonel Germain Jousse, commandant la place d'Alger, en relation avec les Américains depuis le début de 1941, est rejoint plus tard par le général Mast, commandant la division d'Alger. Le colonel van Hecke, chef des chantiers de jeunesse, le général de Monsabert, commandant la brigade de Blida, ainsi que le colonel Baril, commandant le 29^e régiment de tirailleurs algériens, et le colonel Tostain, à Oran, répondent à l'appel, de même que le général Béthouart, camarade de promotion du général de Gaulle à Saint-Cyr, commandant la division de Casablanca, et le colonel Lorber à Bône. Ces patriotes fournissent aux Américains des renseignements sur l'état d'esprit des représentants de Vichy, sur l'activité des commissions allemandes et italiennes d'armistice, sur la fourniture d'armes, de véhicules, de ravitaillement pour les forces de l'Axe en Libye.

Les Américains choisissent le général Giraud, tout auréolé du succès de son évasion d'Allemagne, pour être le chef militaire français à l'issue du débarquement. Contacté en zone sud par Lemaigre-Dubreuil, celui-ci est représenté à Alger par le général Mast, du 19^e corps d'armée. Les lieux de débarquement ayant été fixés, le général Eisenhower, qui commande l'opération depuis Gibraltar, envoie son adjoint, le général Clark à Cherchell (Algérie), le 23 octobre, pour fixer les modalités d'intervention des résistants,

tout en éludant la date et les lieux de débarquement et en exagérant l'importance des moyens humains débarqués (500 000 hommes au lieu de 110 000 dont 23 000 Britanniques). Les Américains ont prévu d'armer les résistants mais deux tentatives de livraison sur les côtes algériennes ont échoué en raison du mauvais temps et de la défaillance des liaisons radio. Les risques encourus par l'état-major américain pour se rendre à Cherchell – les commissions allemandes et italiennes d'armistice assurent une surveillance efficace en Afrique du Nord – suffisent à montrer l'importance accordée au rôle des résistants pour la réussite du débarquement. Prévenus huit jours avant l'opération, Germain Jousse et Henri d'Astier de la Vigerie mettent en œuvre le plan d'action des 400 jeunes volontaires, dirigés par José Aboulker, pour neutraliser les autorités civiles et militaires et les communications à Alger. Jousse a l'idée d'utiliser, au profit des résistants, le plan de maintien de l'ordre prévu par les membres du service d'ordre légionnaire (SOL) reposant sur des « volontaires de place » en cas d'invasion. Porteurs d'un brassard et d'un ordre de mission pour remplacer les postes de garde de tous les centres de commandement et de transmissions, les 400 jeunes résistants doivent occuper sans combat les centres vitaux de la capitale algérienne.

Le message codé « Robert arrive ! » diffusé sur les ondes anglaises et américaines le 7 novembre – Robert pour Murphy, le conseiller de Roosevelt – est bien interprété par le général de Gaulle comme

l'imminence du débarquement en Afrique du Nord. Cette annonce le prend tout de même de court. Son chef d'état-major, Pierre Billotte, rapporte ses fameuses paroles : « Eh bien, j'espère que ces gens de Vichy vont les jeter à la mer. On ne pénètre pas en France par effraction ! ». Le lendemain, de Gaulle est convoqué par Churchill, gêné de lui avouer que les Américains ont exclu les Français libres de l'opération, alléguant la crainte d'un combat fratricide. Mais, le soir même, de Gaulle se ressaisit et réagit avec grandeur sur les ondes de la BBC en invitant les chefs, les soldats, les fonctionnaires, les colons français d'Afrique du Nord à aider « nos alliés ! Joignez-vous à eux sans réserves ! Ne vous souciez pas des noms, ni des formules ! [...] Français d'Afrique du Nord, que par vous nous rentrions en ligne d'un bout à l'autre de la Méditerranée, et voilà la guerre gagnée grâce à la France ! » Sur place, le groupe





© Coll. Bernard Karsenty

Germain Jousse



© Musée de l'Ordre de la Libération

Jean Dreyfus

gaulliste « Combat » de René Capitant, apporte son aide dans la nuit du 8 novembre.

Les résistants occupent presque tous les points stratégiques de la ville et font prisonniers le général Juin et l'amiral Darlan, présent inopinément à Alger au chevet de son fils dont l'état de santé s'est brusquement aggravé. Le colonel Baril favorise le débarquement des unités américaines à Sidi Ferruch. Enfin, l'aéroport de Blida est neutralisé par le général de Monsabert qui est aidé par des jeunes gens réunis autour de Jean Bensaid (Jean Daniel). Grâce à l'action des résistants, les Alliés font leur entrée dans la ville durant l'après-midi. L'amiral Darlan, chef de l'ensemble des forces armées, autorise le général Juin, commandant en chef en Afrique du Nord, à signer un cessez-le-feu pour la seule place d'Alger avec le général Ryder, commandant du groupe de débarquement. Mais celui-ci se retranche der-

rière l'autorité de Pétain, qui donne l'ordre de riposter au Maroc et à Oran. C'est dans cette même ville que le colonel Tostain enfreint les ordres des résistants et prévient le général Boisseau, commandant la division, escomptant son ralliement. N'accordant aucun crédit à ses propos, ce dernier ordonne la riposte, soutenu par le vice-amiral Rioult, qui, commandant la marine, fait déclencher le feu contre les éléments débarquant à Arzew. La riposte est ordonnée. Au Maroc, le général Béthouart fait aussi prévenir le général Noguès qui avertit le vice-amiral Michelier. C'est un échec. La riposte est ordonnée. Au terme de ces 3 jours de combat, le bilan est lourd : les pertes françaises s'élèvent à 1 346 hommes : 347 en Algérie (essentiellement à Oran) et 999 au Maroc. Quant aux Américains, ils ont perdu 479 hommes et ont 720 blessés. Au total, on compte 1 825 morts et 2 717 blessés.

Le général Giraud, passé par Gibraltar au PC d'Eisenhower pour négocier la direction des opérations, n'est pas parvenu à jouer le rôle qu'on attendait de lui à Alger. Dès le 9 novembre, de Gaulle veut envoyer une délégation pour rencontrer Giraud mais doit passer sous les fourches caudines des Américains. Tout à leur logique de guerre, ceux-ci traitent, le 13 novembre, directement avec Darlan, chantre de la collaboration, qui reste la plus haute autorité sur place. Lors de la réunion des Français de Grande-Bretagne à l'Albert Hall de Londres le 11 novembre, de Gaulle rappelle les bases de

l'unité, puis le lendemain, il prévient le département d'État que tout « arrangement entre la France combattante et le « haut-commissaire d'Afrique du nord » est impossible. De leur côté, les organisations de la Résistance demandent que « les destins de l'Afrique du Nord française libérée soient, au plus tôt, remis entre les mains du général de Gaulle ». Mais la censure américaine sévissant, seuls Radio-Brazzaville et les postes de Douala et Beyrouth diffusent ce message. Par ailleurs, le gouvernement de Vichy jette le masque en donnant son accord à l'intervention de la Luftwaffe en Tunisie. Les forces germano-italiennes envoient des renforts et font du protectorat français un tremplin pour la reconquête de l'Afrique du Nord. Enfin, l'invasion de la zone sud, ce même 11 novembre, par les troupes allemandes met un terme à la parcelle de souveraineté du gouvernement de Vichy.

Si l'opération Torch a été un succès militaire pour les Américains, l'accord qu'ils ont passé avec Darlan constitue une déconvenue politique. Ce choix scandalise l'opinion publique en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Si bien que Roosevelt se voit contraint de qualifier Darlan d'« expédient provisoire ». Cette situation crée une « pétaudière » qui révolte encore davantage de Gaulle et les chefs des mouvements de résistance en France. La mission du général François d'Astier de la Vigerie, envoyé le 20 décembre par de Gaulle à Alger, s'en ressent : elle se déroule dans un climat d'intrigues nourries notamment par les ambitions du comte de Paris, qui ►►



© SGA-DMPA/ Joëlle Rosello



Entrée des Américains à Casablanca. © SHD

projette de remplacer l'amiral Darlan, et les désillusions du général Giraud prêt à trouver un accord avec les FFL. Dans ce contexte, l'élimination de l'amiral Darlan par le jeune Fernand Bonnier de la Chapelle, le 24 décembre, ne met pas un terme à cet imbroglio. Maîtres du jeu, les Américains imposent Giraud, qui fait d'Alger la capitale « d'un vichysme sous protectorat américain » – les lois de la Révolution nationale étant maintenues – et retardent l'accord avec de Gaulle. Pourtant, la France libre étend son emprise territoriale à Madagascar, puis à la Réunion et enfin à Djibouti. L'autre conséquence surprenante du débarquement est d'avoir ouvert en Afrique du Nord un réservoir d'hommes dont les Forces françaises libres ont largement profité dans le bras de fer avec les giraudistes lors de la campagne de Tunisie.

Le débarquement a été perçu tout autrement par les nationalistes d'Afrique du Nord qui considèrent que les vies de leurs camarades marocains ont été sacrifiées inutilement par les ordres de riposte des proconsuls de Vichy. Messali Hadj, chef du Parti du peuple algérien, depuis sa prison où il été incarcéré, synthétise leur état d'esprit : « c'est la première grande défaite de l'armée coloniale française depuis 1830 ». À cet égard aussi, les Américains font figure de libérateurs et c'est à eux que le nationaliste algérien Ferhat Abbas remet, le 10 février 1943, le manifeste du peuple algérien réclamant l'égalité des droits et plus d'autonomie. Les querelles franco-françaises n'ont évidemment pas contribué à relever le prestige de la France et les fêlures entre les communautés s'accroissent irrémédiablement.

Cette succession d'événements accélère l'institutionnalisation de la Résistance sous les ordres de De Gaulle. Son délégué auprès de la Résistance en France, Jean Moulin, met sur pied le Conseil de la Résistance en y intégrant mouvements, partis et syndicats. Enfin, l'opinion publique française, déjà bouleversée par les rafles de Juifs de l'été 1942, est définitivement acquise aux Al-



De Gaulle rencontre le général Giraud à son arrivée à Alger, le 30 mai 1943, pour coprésider le CFLN.
© ECPAD

liés. Dorénavant, les ponts sont coupés avec les autorités de Vichy et la métropole. La création du Comité français de la libération nationale (CFLN) le 3 juin 1943, organisme bicéphale, porte la marque du général de Gaulle qui apparaît déjà comme le « patron ». En trois mois, il s'impose grâce aux gaulistes du CFLN, face à un Giraud dénué de sens politique. En octobre 1943, après avoir liquidé toutes les lois de Vichy en Algérie, le général de Gaulle, à l'approche du premier anniversaire du 8 novembre 1942, fait Compagnon de la Libération, pour leur aide aux Alliés, les résistants José Aboulker, Henri d'Astier de la Vigerie, Germain Jousse et Jean Dreyfus, tué lors de l'opération. Alfred Pillafort, autre victime, a été promu Compagnon, à titre posthume, en mars 1943, puis Roger Carcassonne, en novembre 1945. Il souligne ainsi l'importance de cette résistance et veut sceller, aux côtés de la résistance métropolitaine, l'union dans la France combattante. L'attribution de six croix de Compagnon de la Libération est un geste fort et exceptionnel. ■

Christine Levisse-Touzé

Directrice du musée du général Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris et du musée Jean Moulin (Ville de Paris), directeur de recherche associé à Paris IV (UMR IRICE du CNRS, Paris I et Paris IV).

●●● **Pour en savoir plus**

Levisse-Touzé Christine, *L'Afrique du Nord dans la guerre 1939-1945*, Albin Michel, 1998 ;
Crémieux-Brilhac Jean-Louis *La France libre, de l'appel du 18 juin à la Libération*, Gallimard, 1996, réédition Folio histoire, 2001 ;
Muracciole Jean-François, *Sociologie des Français libres, l'autre résistance*, éd. Tallandier, 2009.
Aboulker José et Levisse-Touzé, Christine, « Novembre 1942, Vichy le masque tombe », *Espoir* n°133, décembre 2002.



Tract reproduisant le texte de l'ordonnance du 3 juin 1943 créant le CFLN.



Remise des médailles de la Résistance par le général de Gaulle aux résistants d'Alger, 30 octobre 1943.

© Coll. Musée du général Leclerc-musée Jean Moulin, ville de Paris

© Fonds Ofic

Ravivage de la flamme sur la tombe du Soldat inconnu à l'Arc de Triomphe • Octobre 2012 •

1/ Les témoins de l'histoire de la RATP. 2/ Union nationale des transmissions. 3/ Comité de la flamme. 4/ Union nationale des combattants du Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis) – Union nationale des combattants, section Le Pecq (Yvelines) – École de gendarmerie de Chaumont (Haute-Marne). 5/ Association de « Ceux de Rawa-Ruska » – Mairie de Drancy (Seine-Saint-Denis) – Association des anciens des 3^e et 9^e régiments de Spahis algériens. 6/ Présence d'enfants d'Andilly (Val-d'Oise) – Union nationale des Zouaves – Union nationale de protection civile de Paris et sauveteurs nationaux – Association des anciens combattants du Val-de-Grâce et Association des anciens combattants du Plessis Bouchard (Val-d'Oise) et FNACA. 7/ Association « La Fleurus » – Association des anciens du Val de Grâce et Association des anciens de la santé navale. 8/ École d'Angeville (Essonne) – Association des anciens élèves et diplômés de l'École polytechnique. 9/ FNACA, Vincennes, Saint-Mandé et Alfortville (Val-de-Marne) – Union nationale des combattants du Chesnay (Yvelines). 10/ UFAC du 18^e arrondissement de Paris – Association des anciens du corps expéditionnaire russe en France – Groupe de secours français du Nord. 11/ Association des porte-drapeaux de Dijon (Côte d'Or) – Association des officiers mariniers en retraite, quartiers-maîtres et veuves de Bourgogne – Union nationale des combattants et comité d'entente des anciens combattants du 6^e arrondissement de Paris. 12/ Comité de coordination des anciens combattants de Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne) – Union nationale des combattants de Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis) – Association patriotique de Vincennes (Val-de-Marne) – Association nationale des anciens et amis de l'ONU, anciens du bataillon et régiment de Corée. 13/ École militaire d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) – Comité d'entente des associations des combattants du 12^e arrondissement de Paris – Union nationale, arme blindée et cavalerie – Union nationale des combattants de Triel-sur-Seine (Yvelines). 14/ Comité du souvenir du général de Gaulle – Promotion Victoire

1945 de Saint-Cyr Coëtquidan. 15/ Association d'aides aux anciens militaires et anciens combattants. 16/ Présence d'élèves de l'école Saint-Joseph – Fédération des amputés de guerre – Association « cœur des papetiers » (Pas-de-Calais) – Fédération nationale des anciens combattants et victimes de guerre du ministère de l'écologie. 17/ Présence de lycéens de Nevers (Nièvre) – Officiers de réserve des Yvelines – Association « Le Burnous » – Union nationale des combattants de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines). 18/ Service de santé des armées. 19/ Présence d'élèves de l'école Monceau – Fédération nationale des cheminots anciens combattants – Fédération nationale des anciens combattants et anciens militaires de la SNCF. 20/ ARAC - Amicale nationale des porte-drapeaux français et alliés. 21/ Comité du souvenir franco-hongrois de la révolution hongroise de 1956 – Confédération internationale Charles de Gaulle. 22/ Association anciens combattants de la police nationale. 23/ Ordre national du mérite et Légion d'honneur (Hauts-de-Seine) – Union nationale des combattants des Lilas (Seine-Saint-Denis). 24/ Fédération de la ligne Maginot (Cher). 25/ EPIDE du Val-de-Reuil (Eure) – Amicale des anciens combattants de La Courneuve (Seine-Saint-Denis). 26/ Association nationale des anciens élèves de l'École centrale des arts et de la manufacture. 27/ Fédération de la protection civile. 28/ Comité de la flamme. 29/ Comité de la flamme. 30/ Comité de la flamme. 31/ EPIDE de Margny (Oise) – Union nationale des combattants de Palaiseau (Essonne).

Ravivage tous les soirs à 18h30 par le Comité de la Flamme et les associations.

Calendrier en ligne sur
www.cheminsdememoire.gouv.fr
Tapez **flamme** dans le moteur de recherche de la page d'accueil.



H
2012
20 ans de
l'Historial

●●● L'Historial de la Grande Guerre fête ses 20 ans

Situé à Péronne, à proximité du champ de bataille de la Somme, l'Historial de la Grande Guerre est devenu un établissement muséographique de référence avec une collection particulièrement variée, rassemblant, à ce jour, près de 70 000 objets et documents d'archive. En privilégiant une muséographie audacieuse, de type « culturelle », l'Historial a permis d'aborder le phénomène guerrier sous un angle novateur : expliquer l'évolution des mentalités et des sociétés en guerre des trois principaux belligérants du front occidental, à savoir, l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne. Au musée est adossé un centre de recherche constitué d'une équipe internationale d'historiens qui, en renouvelant les questions sur ce conflit afin de mieux en comprendre l'impact sur notre monde contemporain, a contribué à faire évoluer l'historiographie de la Première Guerre mondiale. À l'occasion de son 20^e anniversaire, l'Historial organise plusieurs manifestations de premier plan avec le concours de nombreux partenaires : expositions, conférences, débats, séances de lecture publiques, cycle cinématographique, visites guidées, appel aux dons d'archives privées, performances artistiques.

Historial de la Grande Guerre
Château de Péronne
Tél. 03 22 83 14 18 - Programme : www.historial.org



Préparer le CNRD

L'édition 2012 - 2013 du **Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD)** porte sur le thème des **moyens de communication utilisés par la Résistance au cours de la Seconde Guerre mondiale. Une brochure pédagogique, éditée par la Fondation de la Résistance, apporte une aide aux élèves et aux professeurs dans la préparation au concours.**

Ouvert aux élèves des collèges et lycées, le CNRD est l'un des plus importants concours organisés par le ministère de l'éducation nationale, avec près de 40 000 participants chaque année. « Communiquer pour résister », tel est le thème retenu par le jury national pour l'année scolaire 2012 - 2013. Le règlement a été publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale du 14 juin 2012 et fait l'objet d'une présentation détaillée dans une brochure pédagogique. Ce document et les nombreuses ressources documentaires peuvent être téléchargés sur le site Internet de la Fondation de la Résistance, ainsi que sur les sites des partenaires du concours. Des premiers tracts imprimés et diffusés de manière confidentielle à

la mise en place de véritables médias clandestins, couvrant la presse écrite et l'utilisation des ondes radiophoniques depuis Londres par les Français libres, les communications ont été déterminantes dans l'action de la Résistance. Les élèves sont invités à réfléchir au rôle joué par ces médias dans le contexte particulier de l'Occupation, marquée par la censure et par la répression à laquelle s'exposaient les auteurs critiquant l'Allemagne nazie et le régime de Vichy. Au-delà de la diffusion d'une information non contrôlée par les autorités, la presse clandestine a appelé à la désobéissance civile, notamment après l'instauration du Service du travail obligatoire et a contribué à faire connaître l'action de la Résistance, lui permettant ainsi d'étendre ses réseaux. Les élèves peuvent effectuer un travail de recherche sur la presse clandestine de leur département, à partir des journaux d'époque conservés par les archives départe-

mentales et par les musées de la Résistance. La brochure propose des fiches pédagogiques destinées à orienter les élèves dans les recherches et à leur donner des pistes de réflexion. Ils pourront alors être en mesure de replacer ces journaux dans leur contexte, de comprendre les étapes de leur fabrication ainsi que les motivations de toutes celles et ceux qui ont contribué à leur réalisation et à leur diffusion.

Malgré les interdictions liées à l'Occupation, en particulier en matière de déplacements ou de correspondance, les mouvements de résistance ont fait preuve d'inventivité pour rendre possible la circulation des personnes et des messages grâce à de nombreuses compllicités. Outre la fabrication de faux papiers, indispensables pour franchir les multiples contrôles dans les gares ou sur les routes, d'ingénieux réseaux ont été mis en place pour faire circuler le courrier sans utiliser les circuits officiels et échapper ainsi à tout contrôle des autorités. Enfin, des moyens radiophoniques ont été utilisés pour communiquer avec les Alliés au moyen de messages codés. S'il est plus difficile de trouver des archives sur les communications clandestines, il est en revanche possible de travailler à partir de témoignages oraux ou écrits décrivant le fonctionnement des réseaux pendant l'Occupation. La brochure pédagogique présente plusieurs exemples de réseaux ainsi qu'une fiche méthodologique qui recense les ressources audiovisuelles disponibles. Elle décrit les différentes étapes à respecter pour exploiter un témoignage et l'intégrer dans un projet audiovisuel. ■

Le concours comprend trois catégories de participation pour les lycées et trois pour les collèges (classes de 3^e uniquement). Il s'agit de devoirs individuels rédigés en classe, de la réalisation de travaux collectifs ou de projets audiovisuels (films documentaires). Pour les devoirs individuels, la date des épreuves est fixée au 22 mars 2013. Les établissements devront transmettre les copies individuelles et les travaux collectifs aux autorités académiques (directeurs d'académies, recteurs d'académie ou DGESCO pour les établissements français à l'étranger) au plus tard le 29 mars 2013. Les trois fondations : Fondation de la Résistance, Fondation pour la Mémoire de la Déportation et Fondation Charles de Gaulle organisent par ailleurs un concours photographique, offrant aux élèves « la possibilité d'exprimer leur sensibilité aux aspects artistiques et architecturaux des lieux de mémoire ». Le règlement et les modalités de participation à ce concours peuvent être consultés en ligne sur le site de la Fondation de la Résistance.

Ressources documentaires en ligne :

www.fondationresistance.org

www.museedelaresistance.org

www.paris.fr (musée du général Leclerc et de la Libération de Paris - musée Jean Moulin)

www.cndp.fr/crdp-creteil

www.ina.fr

www.ecpad.fr



José Aboulker © Musée de l'Ordre de la Libération

Automne 1940. La France a signé l'armistice et une politique de collaboration se dessine. Rares sont ceux, en Algérie, qui songent à contester le pouvoir du maréchal Pétain et de son délégué général en Afrique, le général Weygand, à l'exception de petits groupes de jeunes gens, juifs pour la plupart. Parmi eux, le « groupe des guides » dirigé par Jean Daniel Bensaid (futur Jean Daniel), ou celui des jeunes royalistes sous la direction du capitaine Pilafort, ou encore celui de José Aboulker, étudiant à la faculté de médecine. On tient conseil dans les cafés, chez soi, à la plage. On songe bien, par provocation, à crever quelques tonneaux de vin entreposés sur les quais et destinés aux Allemands, en signe de protestation, mais on préfère attendre. Dès janvier 1941, une idée, folle pour l'époque, germe dans la tête de José Aboulker, alors âgé de 21 ans : un jour où l'autre, les États-Unis entreront dans la guerre, et, aux côtés des Anglais et des Français réarmés, ils libéreront l'Europe. L'Afrique du Nord sera le point de départ de cette reconquête. « *Les Américains viendront*, ne cesse-t-il de répéter. *L'armée de Vichy les combattra. Nous les aiderons* ».

À l'écart de cette jeunesse ardente, quelques militaires ont dit « non » : le colonel Jousse, commandant la place d'Alger, le général Béthouard, au Maroc. Des fonctionnaires aussi : Bringard, directeur départemental de la Sûreté, Muscatelli, directeur de la Sécurité au gouvernement. L'homme qui va fédérer ces élec-

José Aboulker

Disparu en 2009, José Aboulker fut l'un des acteurs majeurs de l'action de la France libre durant le débarquement anglo-américain. L'historien Pierre Darmon, qui a lu ses Mémoires, lesquels viennent de paraître avec une préface et une postface de Jean-Louis Crémieux-Brilhac, évoque sa mémoire.

trons libres est le chef de la brigade de police d'Alger, Achiary. Ses informateurs sont partout, mettant les uns en contact avec les autres. Le projet prend corps. José Aboulker devient « l'animateur » de la force dite des Quatre cents qui regroupe les anciens groupuscules indépendants. Grâce aux renseignements et aux directives du colonel Jousse, cette force devient pleinement opérationnelle dans la nuit du 7 au 8 novembre 1942. Il s'agit de neutraliser la défense vichyste en prenant le contrôle de la poste centrale, du palais d'été, résidence du gouverneur général, de la villa du général Juin, commandant en chef de l'armée de Vichy, de la préfecture, de la radio et du commissariat central. Si l'opération échoue, tous les résistants seront fusillés.

Informés, les Américains ne peuvent qu'approuver l'opération. Weygand, en qui ils avaient placé leurs espoirs, s'est dérobé et Robert Murphy, consul des États-Unis, promet des armes qui ne viendront jamais. Il fournira toutefois 5 000 litres d'essence qui permettront aux 400 patriotes armés d'antiques Lebel de se déployer dans Alger au moment crucial, grâce aux camions fournis par un garagiste gagné à la cause.

En janvier 1942, une nouvelle résistance entre en lice. Venue de la droite et de l'extrême droite, elle est formée d'un groupe au sein duquel Henri d'Astier de La Vigerie se distingue par son charisme et ses informations de militaire éclairé. À ses côtés, l'industriel Lemaigre-Dubreuil, Jean Rigault et le lieutenant-colonel Van Hecke. Ce sont ces nouveaux venus qui, en avril 1942, placent le général Giraud, fraîchement évadé de la forteresse de Koenigstein, à la tête de la rébellion avec pour mission de ral-

lier l'armée de Vichy. Choix malheureux car excellent militaire, Giraud est un piètre politique.

Le coup de force d'Alger sera mené sans coup férir, épargnant aux Américains les combats qui ont eu lieu à Oran et à Casablanca, et c'est avec humour que José Aboulker nous conte dans son livre la stupéfaction des hauts dignitaires de Vichy neutralisés par de jeunes blancs-becs. Là s'arrête le récit de José Aboulker, décédé en 2009. Le livre se termine par une postface de Jean-Louis Crémieux-Brilhac qui retrace l'intermède Darlan, les tentatives de Giraud et de son entourage pour perpétuer le régime de Vichy. Ainsi que le sinistre épisode de la chasse aux patriotes qui, après avoir aidé au débarquement, militent désormais en faveur de De Gaulle. Arrêté en décembre 1942 sur ordre de Giraud, José Aboulker est libéré en mars 1943, sur intervention américaine. Il rejoint Londres en mai et est parachuté en France occupée où il va jouer un rôle important dans l'organisation du service sanitaire de la Résistance. En novembre 1944, il est fait Compagnon de la Libération, et, plus tard, commandeur de la Légion d'honneur. Une fois la guerre terminée, il retourne à ses études de médecine. ■

Pierre Darmon

José Aboulker, *La Victoire du 8 novembre 1942. La Résistance et le débarquement des Alliés à Alger*, préface de Jean-Louis Crémieux-Brilhac, coll. Résistance, éd. Le Félin, 2012, 637 p., 29 €.

L'auteur, **Pierre Darmon**, vient de publier *l'Algérie des passions 1870-1939*, coll. Tempus, éd. Perrin, 2012.

Agenda

Octobre

2/ Séminaire « La Grande Guerre aujourd'hui : Grande Guerre et création artistique ».

3/ Forum de la visite scolaire.

18 au 21/ Les Rendez-vous de l'histoire à Blois, avec pour thème « Les paysans ».

Expositions

Caricature et propagande

Pendant la Grande Guerre, la caricature prend un ton résolument polémique et alimente la propagande de chaque côté du Rhin. À travers trois regards contemporains sur l'actualité de l'époque – Harold Hudson, caricaturiste britannique qui exploite l'image de l'empereur allemand et de ses alliés, *La Baïonnette*, journal satirique français qui représente l'Allemand de façon outrée, voire grotesque, et *Simplicissimus*, journal satirique allemand qui distille



une propagande anti-française en raillant l'utilisation des troupes coloniales –, l'exposition présentée au Centre mondial de la Paix rend compte de cette réalité où la haine de l'autre n'est pas loin.

Caricature de guerre, la haine de l'autre, jusqu'au 16 décembre.
Centre mondial de la Paix, palais épiscopal à Verdun.
Tél. 03 29 86 55 00. www.cmpaix.eu

Les étrangers dans l'armée française

S'appuyant sur des documents inédits – extrait de livret matricule, registre des citations, attestation FFI, plaque d'identification... – conservés dans les fonds du Centre des archives du personnel militaire, l'exposition retrace l'engagement étranger (notamment celui des républicains espagnols, juifs étrangers, Polonais, Tchèques, Italiens, Libanais...) durant la Seconde Guerre mondiale.



Étrangers et engagements 1939-1945, jusqu'au 20 décembre.
CAPM, caserne Bernadotte, Pau.
Tél 05 59 40 46 92



Retrouvez chaque mois
Les Chemins de la mémoire en ligne
sur le site Internet du Ministère

www.defense.gouv.fr/site-memoire-et-patrimoine

Les enfants nous regardent

Quoi de plus universel que le visage d'un enfant et ce, quelle que soit son origine ? La force de cet album provient du contraste entre le bonheur qu'expriment ces visages d'enfants juifs photographiés dans le cadre de la maison d'Izieu, où ils trouvèrent refuge, et le sort tragique qui les attend : ils furent déportés, en avril 1944, à

Auschwitz. « *Ces enfants nous regardent* » écrit Hélène Waysbord, présidente de la maison d'Izieu. On ne peut mieux dire.



La colonie des enfants d'Izieu 1943-1944, coéd. Libel-Maison d'Izieu, 2012, 151p, 20 €.

La défaite de Charleroi

Le 21 août 1914, les troupes françaises et allemandes s'affrontent à Charleroi, en Belgique. Cette première grande bataille, qui se solda par une défaite française, fut une des plus meurtrières de la guerre avec 20 000 morts des deux côtés, en trois jours seulement. Les auteurs remettent en perspective les récits parfois hallucinés des hommes au combat et



s'inscrivent en faux contre l'idée courue que ceux-ci étaient partis la fleur au fusil.

Charleroi, 21-23 août 1914, Damien Baldin et Emmanuel Saint-Fuscien, éd. Tallandier, 2012, 221 p, 18,50 €.

Les Alliés et la Shoah

Dans le cadre des commémorations liées au 70^e anniversaire des rafles et de la déportation de l'année 1942, le Mémorial de Caen et le Mémorial de la Shoah se sont associés pour organiser une journée d'échanges et de débats, le 24 octobre, sur « La persécution antisémite en France : le tournant de l'année 1942 ». À 20h 30, aura lieu la projection du film *Ce qu'ils savaient. Les Alliés face à la Shoah*, suivie d'un débat avec la réalisatrice Virginie Linhart et la productrice Fabienne Servan-Schreiber (film de 68', produit par Cinétévé avec le soutien de la DMPA).

Renseignements :
02 31 06 06 44
www.memorial-caen.fr





L'armée et la laïcité

Les relations entre l'Église, l'armée et la République relèvent d'une histoire complexe fort éloignée des clichés idéologiques simplificateurs. Ce que démontre ce livre très documenté qui retrace l'évolution des esprits chez les militaires entre la création de la III^e République et la guerre de 1914, en passant par l'affaire Dreyfus. Ou comment l'État républicain est parvenu à laïciser une institution marquée par la proximité avec l'Église sans affaiblir l'outil militaire.

L'Armée, l'Église et la République (1879-1914), Xavier Boniface, coéd. Ministère de la défense - DMPA et Nouveau Monde., 2012, 523 p., 24 €.



Agents doubles

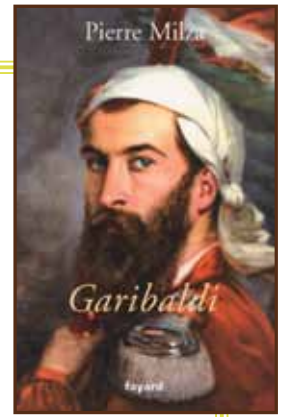
Ce livre se lit comme un roman d'aventures, mais ce n'est pas de la fiction. Chroniqueur et rédacteur en chef adjoint du *Times*, Ben Macintyre nous fait pénétrer dans les arcanes du monde du renseignement en montrant comment cinq espions alliés, ex-nazis devenus agents doubles et parmi eux des femmes redoutables, ont, en pratiquant la désinformation, abusé les Allemands sur les lieux du débarquement allié.

Les espions du débarquement, Ben Macintyre, Ixelles éditions, 2012, 395 p., 22,90 €.

Garibaldi

Giuseppe Garibaldi est tout à la fois illustre et méconnu et c'est le grand mérite de l'ouvrage de Pierre Milza de nous retracer, sur un ton enlevé, cette destinée hors du commun, en rappelant que ce Niçois d'origine, qui fut un des artisans majeurs de l'unité italienne avec Victor Emmanuel II, Cavour et Mazzini, a été aussi un républicain français d'adoption. Venu au secours de la France après le désastre de Sedan en 1870, alors qu'il vivait retiré sur son île de Caprera, Garibaldi rejoignit, à l'âge de 63 ans, et alors même qu'il était très affaibli physiquement, les troupes de Gambetta et combattit les Prussiens dans les environs de Dijon où, à la tête d'une armée peu conventionnelle, il remporta une des rares victoires françaises. « Je suis venu vous offrir ce qui reste de moi » avait proclamé, en débarquant à Marseille quelques semaines auparavant, celui qui avait versé son sang pour la liberté en Amérique latine et en Sicile où son expédition des « Mille », en 1860, le rendit célèbre dans le monde entier. Une très belle biographie en l'honneur de ce personnage qui ne fut pas comparé pour rien à un Lion et qui écrivit, un jour, ce propos très controversé : « La guerre est la vraie vie de l'homme ».

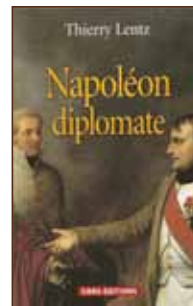
Garibaldi, Pierre Milza, Fayard, 2012, 681 p., 26 €.



L'action diplomatique de Napoléon

La mémoire collective garde comme image de Napoléon Bonaparte celle du stratège, du conquérant, voire de l'administrateur. Or, Thierry Lentz présente les conceptions et les actions diplomatiques de l'Empereur. La permanence des facteurs géostratégiques et économiques permettent de les intégrer dans la longue durée et ainsi de resituer les campagnes militaires dans leur cadre général. Il est à nouveau dé-

montré que, même pour l'un des plus grands soldats de l'histoire, la guerre n'est que la poursuite de la politique par d'autres moyens.



Napoléon diplomate, Thierry Lentz, CNRS éd., 2012, 266 p., 20 €.

Lettres de Londres

Ancien ministre socialiste arrêté sous Vichy, Pierre Viénot rejoint de Gaulle en avril 1943. Parti à Londres, René Massigli, haut fonctionnaire, n'a rompu que progressivement avec le régime de Vichy. Leur correspondance, qui débute à la formation du Comité français de la Libération nationale et se poursuit jusqu'à la mort de Viénot, le 20 juillet 1944, est d'autant plus intéressante que leurs sensibilités sont différentes.

Correspondance Pierre Viénot - René Massigli, Raphaële Ulrich-Pier, coéd. Armand Colin - DMPA, 2012, 199 p., 23,50 €.

Multimédia

Le camp de Drancy

Réalisé par Cécile Clairval-Milhaud, ce film documentaire, consacré à l'histoire du camp de Drancy et à la déportation des Juifs de France, a reçu la mention spéciale du jury au Festival international du film d'histoire à Pessac en 2002. Il vient d'être réédité dans une version complétée par

divers bonus : séquences filmées et documents illustrés à visée pédagogique.



Drancy, dernière étape avant l'abîme..., Éd. Steinal. 24,99€. Tél. 01 42 40 21 99. www.steinal.fr

Dossier thématique

L'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense (ECPAD) propose sur son site un dossier consacré aux débarquements durant la Seconde Guerre mondiale : les débarquements en Italie, en 1943 et 1944, l'opération Overlord, le 6 juin 1944, et le débarquement de Provence, le 15 août 1944.

www.ecpad.fr



M. Kader Arif, lors de la cérémonie, cour d'honneur des Invalides.
© Ministère de la défense SGA-DMPA / Jacques Robert

Hommage aux harkis

Le ministre délégué auprès du ministre de la défense chargé des anciens combattants, Kader Arif, a présidé la cérémonie d'hommage aux harkis et aux autres membres des formations supplétives qui s'est déroulée le 25 septembre 2012 dans la cour d'honneur des Invalides, à Paris. La journée nationale d'hommage « en reconnaissance des sacrifices qu'ils ont consentis du fait de leur engagement au service de la France lors de la guerre d'Algérie » a été instituée par le décret du 31 mars 2003. Cette cérémonie s'est tenue en présence du

ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, ainsi que d'autorités civiles et militaires, d'anciens combattants et de représentants d'associations. Le ministre délégué a lu un message adressé par le président de la République, François Hollande, à l'occasion de cette cérémonie. Rappelant que « la mémoire des harkis est une mémoire vivante et souffrante », celui-ci a également précisé « *Il y a cinquante ans, la France a abandonné ses propres soldats, ceux qui lui avaient fait confiance, ceux qui s'étaient placés sous sa protection, ceux qui l'avaient choisie et qui l'avaient servie* ». Il a ensuite annoncé que la République devait toute la transparence aux descendants de harkis et que dans cet esprit, toutes les archives devaient être ouvertes et ac-



M. Kader Arif, le 25 septembre 2012 à l'Arc de Triomphe.
© Ministère de la défense SGA-DMPA / Jacques Robert

cessibles à tous. Au terme de cette cérémonie, le ministre délégué s'est rendu à l'Arc de Triomphe pour procéder au ravivage de la flamme sur la tombe du Soldat inconnu. ■

Diaporama de la cérémonie :

www.defense.gouv.fr/site-memoire-et-patrimoine

●●● Un Mémorial pour Drancy

Le 21 septembre 2012, le président de la République a présidé la cérémonie organisée à l'occasion de l'inauguration du Mémorial de la Shoah à Drancy, à proximité immédiate de la Cité de la Muette, où 63 000 juifs furent regroupés avant d'être déportés vers les camps d'extermination, entre 1941 et 1944. Dans son discours, François Hollande a rappelé que « Drancy, c'était la dernière étape avant l'enfer, l'enfer des wagons à bestiaux, l'enfer des camps d'extermination. Drancy, c'était la porte de l'enfer ». Complémentaire du Mémorial de la Shoah de Paris, le Mémorial de Drancy comprend des salles pédagogiques, une salle de conférence ainsi qu'un centre de documentation. Une exposition permanente retrace le fonctionnement du camp ainsi que la vie quotidienne des internés.

Discours du président de la République : www.elysee.fr
Mémorial de la Shoah : www.memorialdelashoah.org



François Hollande au Mémorial de la Shoah à Drancy, 21 septembre 2012.
© Présidence de la République / P.Segrette



SGA/Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives - Directeur de la publication: E. Lucas

- Rédacteur en chef : P.-F. Paoli - Comité de rédaction : P. Bouhet, C. Caudron, L. Chanson, C. Fauré, D. Fleury, C. Gouriellec, G. Monneveu, E. Paté, T. Widemann. - Secrétaire de rédaction : C. Rodi
- Rédacteur : E. Colas. - Secrétaire : C. Monteagudo 01 44 42 16 17.

- Conception et réalisation graphique : N. Vincent. elo/Bedi Sipap - Impression, routage : Imaye Graphic, bd Henri-Becquerel, ZI des Touches - BP 2159 - 53021 Laval Cedex 9. N° ISSN: 1150-70 55.

Dépôt légal 4^e trimestre 2012. - Tirage : 23 000 ex. - (11 nos par an gratuits)

- Contact : Ministère de la défense, SGA/DMPA, 14, rue Saint-Dominique 75 700 Paris SP 07.

- Fax : 01 44 42 11 77 - email : dmpa-com-chemins@sga.defense.gouv.fr

